

# **Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 19 octobre 2023**

## **Ecole élémentaire Alphonse Daudet**

### **Membres présents :**

- M.Santelli, directeur d'école, Mmes Azizi, Banet, Calvet, Gaüzère, Gérard, Gonalons, Lavie, Martin, Pechrikian, Projetti, Sancini, Sollé, Tritar, Vassard, Vial, Wisowan et M.Durand, enseignants.
- Mme Roudesly du Rased.
- Mmes Durieu et Gabert, représentantes de la mairie de Vedène
- Mmes Heudré et Jamrot, représentantes des parents d'élèves de la liste de Mme Heudré.
- Mme Boisson, représentante des parents d'élèves FCPE.

### **1 – Mise en place du nouveau conseil d'école : rôle du conseil d'école, présentation de l'équipe éducative, résultat des élections.**

- L'équipe pédagogique est composée de M.Santelli, directeur d'école, , Mmes Azizi, Banet, Calvet, Gaüzère, Gérard, Gonalons, Lavie, Martin, Pechrikian, Projetti, Sancini, Sollé, Tritar, Vassard, Vial, Wisowan et M.Durand, enseignants. Mme Belichi, décharge de Mme Projetti et de Mme Lavie, de deux ITR Mr Crouzet et Mme Labalette, d'un psychologue scolaire, Mr Canivet et d'un maître du Rased, Mme Roudesly.
- Aucun médecin scolaire n'a été nommé à la rentrée suite au départ à la retraite du précédent, nécessitant une gestion différente des PAI. L'infirmière scolaire signe le renouvellement des PAI connus. Les nouveaux sont validés par un médecin scolaire de l'éducation nationale d'une autre circonscription.
- Les résultats des élections au conseil d'école : 29,4 % de suffrages exprimés. 17 sièges étaient à pourvoir. 9 sièges ont été tirés au sort.
- M. Santelli a rappelé que le rôle du conseil d'école est d'émettre des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école; la pédagogie relevant des enseignants.

### **2 – Calendrier des réunions.**

Dates des prochains conseils d'école : le mardi 20 février 2024 et le dernier en juin à une date à définir.

### **3 – Bilan de la rentrée.**

Depuis septembre 2021 et l'ouverture de 2 classes, les classes de CP / CE1 sont inférieures ou égales à 24 élèves par classe.

Cette année, il existe deux cours doubles.

2 CP à 21 élèves et un à 23 élèves.

Un cours double CP à 10 élèves et CE1 à 10 élèves.

3 CE1 à 24 élèves.

Un CE2 à 25 élèves et 2 CE2 à 24 élèves.

Un cours double CE2 à 11 élèves et CM1 à 10 élèves.

Un CM1 à 24 élèves et 2 CM1 à 25 élèves.

2 CM2 à 25 élèves et un CM2 à 26 élèves.

Soit 401 élèves répartis sur 17 classes et une moyenne de 23,6 élèves par classe qui favorise un travail dans de meilleures conditions.

L'école ne risque a priori pas de fermeture de classe l'an prochain. En effet, 68 élèves de grande section vont monter en CP et 76 CM2 partiront. Cela représente un déficit de 8 élèves probablement compensé par des arrivées pour un total de 395 élèves.

Par contre, l'année d'après, 63 élèves aujourd'hui en moyenne section monteront en CP contre 75 CM1 actuels qui partiront. Le déficit pourrait mettre en question la pérennité de la 17<sup>ème</sup> classe.

#### **4 – Règlement intérieur.**

Vote du règlement intérieur de l'école.

A été ajoutée dans le règlement intérieur cette année et votée, l'interdiction des boullards qui peuvent constituer des projectiles dangereux. Seules les billes sont autorisées.

Concernant les vêtements, nombreux sont ceux qui sont égarés. Les enfants peuvent les récupérer dans un panier en salle des maîtres. 10 gros sacs de 100 litres sont donnés chaque année.

**Le Règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il est affiché à l'entrée de l'école et diffusé sur Educartable.**

#### **5 – Fonctionnement matériel et financier de l'école.**

Le financement est de 37,64 € par élève. Il reste le même depuis 3 ans.

Une subvention classe verte d'un montant de 9,05 € par élèves et par jour soit environ 45 € par élève.

La subvention de transport en car est de 200 € par classe. Le prix des transports ayant augmenté, les enseignants souhaiteraient que la subvention puisse augmenter. Les enseignantes partant en classe verte l'utilisent dans leur budget. Sinon la subvention est utilisée pour le déplacement de 2 classes.

Deux photocopieuses sont à disposition des 17 enseignants.

Concernant le budget investissement, les commandes de l'année précédente arrivent. Il s'agit de chaises et d'un tabouret.

Pour l'année prochaine, M. Durand commande 30 chaises avec système réglable parce que les siennes sont trop grandes pour les enfants.

Mme Martin qui enseigne cette année à des CP demande un mobilier adapté aux élèves identique à celui de Mme Projetti où chaise et bureau sont soudés. Ce mobilier favorise par ailleurs un volume sonore moindre.

Sont également demandés un meuble bibliothèque dans la salle de Mme Calvet, un fauteuil dans la salle de M. Durand et la construction d'un placard dans la salle de Mme Sancini.

En ce qui concerne le matériel, toutes les classes sont équipées en tableau numérique sauf une. Le précédent conseil d'école avait acté son installation mais la date de sa mise en place n'est pas définie. Aussi une demande d'attribution d'une clé wifi pour dépanner l'enseignante en attendant l'installation a été faite.

Il y a 3 classes mobiles. Celle à l'étage du bâtiment A ne fonctionne pas bien malgré que les batteries soient neuves. Le problème a été recherché par le service informatique de la mairie qui pour l'instant ne trouve pas de solution depuis un an. Des tests continuent. Celle du bas connaît des problèmes de batterie et ne fonctionne pas. Celle du bâtiment B connaît elle aussi des problèmes de mises à jour très longues. Elle fonctionne pour du traitement de texte mais il n'y a pas de connexion à internet. Enfin en ce qui concerne la salle informatique, les ordinateurs sont trop lents, plus personne n'y emmène les élèves.

Une charte informatique a été édictée dans toutes les écoles de Vedène. Elle a pour but de protéger les réseaux. Désormais toute demande informatique doit passer par M. Eustache (conseiller pédagogique informatique éducation nationale).

Actuellement il y a une demande de mettre en réseau deux imprimantes (classe Mme Gerard et Sancini) pour enlever deux ordinateurs coopératifs.

Par ailleurs, il est possible d'intégrer des ordinateurs dans les parcs mais seulement après prise en charge dans le parc par la mairie.

## **6 – Projet d'école.**

- L'action du RASED consiste à prendre en charge des élèves qui ont des difficultés en appui aux enseignants de la classe. Le groupe est composé de 3 ou 4 élèves et tourne en fonction des classes.
- Le projet mairie du conseil municipal des enfants (CME) est renouvelé. Il a été présenté aux enfants de CM1 – CM2 qui ont pu se porter candidat. Des jeux pour découvrir la fonction de conseiller municipal des enfants ont été proposés dans la cour et dans les classes. Les élections auront lieu le 28 novembre 2023 au gymnase. Elles se feront dans des conditions réelles avec une urnes et des isolements.  
L'équipe enseignante intéressée par le projet réitère sa demande d'être tenue au courant des actions menées afin de pouvoir s'y greffer.
- Le projet « courir pour ELA » avec l'organisation du CROSS solidaire a été annulé à cause de l'actualité récente. Aucune date pour un possible report n'a été à ce jour fixée.
- Les classes de l'école sont invitées aux cérémonies de commémorations des 11 novembre et 8 mai. Des élus du CME lisent des petits textes.
- Dans le cadre de la liaison GS-école élémentaire, des lectures de textes de Noël seront réalisées. Toutes les classes de l'élémentaire vont faire des lectures en GS.
- Dans le cadre de la liaison, CM2-6<sup>ème</sup>, les élèves passeront une journée complète au collège.
- Le chant choral concerne le cycle 2 et une classe de CM1. Lors de la fête de la musique toutes les classes participent.
- Une action « Décore ton préau » est programmée. Les classes créeront des affiches sur les JO.
- Le projet environnemental avec les poubelles de recyclage dans les classes se poursuit. Les élèves trient leurs déchets en classe et quelques élèves transportent les déchets recyclables dans le conteneur approprié dans la cour. Il est rappelé par ailleurs, que des documents sont réutilisés comme brouillon depuis de nombreuses années dans l'école. Dans le bâtiment B, il manque cependant 2 poubelles. Les élèves trient également leur petit matériel (stylos, crayons, tubes de colle...) au profit des prématurés.
- 6 classes participent au projet du jardin potager. Les enseignants saluent l'aide apportée dans ce projet par la mairie et sollicite à nouveau cette année ses équipes. Un composteur est présent près du bâtiment AB. L'idée de récupérer des déchets végétaux à la cantine semble complexe à mettre en place.

- Une journée contre le harcèlement scolaire est organisée le 9 novembre dans le cadre du projet pHARe. Les enseignants adapteront leur pédagogie sur ce thème en fonction de l'âge des élèves. L'idée de mettre en place un dress code n'a pas été retenue.
- L'assemblée générale de l'ABCD a eu lieu en présence de deux parents d'élèves et de Mme Rousseau pour la remettre en route. 1604 € (4 euros par élève) ont été attribués par l'école élémentaire pour l'achat de livres. Un projet « espace et science-fiction » est envisagé. A partir d'un album ou d'un livre, les élèves produiront des œuvres collectives de street art exposées dans les rues de Vedène. L'association se charge d'acheter l'ouvrage choisi.
- 3 classes partiront en classe verte. Mmes Sancini et Azizi partiront à Méolans Revel et Mme Tritar à Paris. Une opération de vente de chocolats contribuera au financement des séjours, de même qu'une vente de gâteaux pour le séjour à Paris.
- Le bénéfice des ventes des photographies est réparti sur les 17 classes.
- Dans le cadre du périscolaire, les élèves bénéficient d'activités sportives encadrées par Abdel, d'ateliers de jeux de société et d'un atelier échecs. Pour ce dernier, un concours sera organisé en fin d'année.
- Des sorties ont eu lieu ou sont à venir. 4 classes de CM1-CM2 ont pu voir un documentaire sur les oiseaux à l'Autre Scène programmé par la mairie.
- 4 classes de CP-CE1 découvriront en janvier « La flûte enchantée » à l'opéra.
- 2 classes ont bénéficié de 3 ateliers théâtre d'une matinée entière pour préparer un spectacle programmé à l'Autre Scène.
- Les festivités de Noël comportent le repas du mardi 12 décembre et un goûter le jeudi 14 décembre. Les enseignants regrettent que ces temps festifs ne se déroulent pas comme chaque année la semaine qui précède les vacances qui ont été retardées cette année. Le problème de la fin du repas tardive pour les CM a également été évoqué. La mairie n'offrira pas de spectacle aux écoles cette année en raison du prix élevé et de la polémique soulevée autour du spectacle de l'an dernier. Une réflexion doit s'engager pour trouver une autre formule dans les années à venir, d'autant qu'il semble difficile de satisfaire toutes les classes d'âge. Il est rappelé que la mairie organise tout de même une parade pour les enfants dans les rues de la ville.
- Un projet réunissant le LEP de Vedène, le collège Lou Vignarès et des classes de Daudet et Mitan est engagé. Il a pour but de créer un film de prévention contre le harcèlement scolaire. Des classes de primaire seront associées à des classes du collège ou du LEP. Les classes de Mme Gaüzère et Mme Tritar vont travailler avec une classe de terminale CAP du LEP et des classes du collège Lou Vignares. La présentation du travail préparatoire et de la production finale aura lieu le 28 novembre 2024. La mairie financera le tournage du film.

## **7 – Locaux, travaux de réfection et d'entretien.**

- Une voiture-balai passe tous les matins avant 7h30.
- Les toilettes sont nettoyées le matin et après 13h30.
- Plusieurs petits travaux sont attendus dans la salle de Mme Calvet.

- La climatisation réversible a été installée dans le bâtiment B. Se pose la question du chauffage dans les couloirs et de la nécessité de bien réguler l'ensemble en automatisant les horaires. L'allumage est géré par la mairie. Le chantier de la climatisation de toutes les écoles s'achèvera en 2024.
- La végétalisation de la cour est terminée. Les enseignants saluent l'installation des pergolas sur lesquelles ont bien poussé les végétaux qui ont permis de rafraîchir les salles du bas mais pas celles du haut et qui embellissent l'école. La plantation des haies près de l'entrée du bâtiment A recommandée par la commission de sécurité, a été réalisée.
- Du film opaque est à ajouter sur les portes qui donnent sur les classes à l'intérieur du couloir dans le bâtiment AB.

## **8 – La coopérative scolaire.**

- 15 € de participation sont versés par les familles soit 2,25 € pour l'assurance et l'adhésion à l'OCCE, 4 € pour la bibliothèque et 8,75 € pour les projets des classes. Le bilan sera fourni au deuxième conseil d'école.

## **9 – La fête de l'école.**

- La fête de l'école a rapporté 497 € par classe contre 475 € l'an dernier. M. Santelli remercie les parents d'élèves pour leur implication.
- Il prévoit de racheter des éco cup.
- La prochaine date de la fête de l'école est fixée au mardi 18 juin.

## **10 – Divers.**

- Une subvention de 300 € a été attribuée à l'école par la mairie.
- Un exercice alarme incendie a été organisé le 26 septembre et s'est bien déroulé. Les classes se sont regroupées sur le plateau sportif. Mme Banet a cependant rencontré des difficultés pour éteindre l'alarme. Elle s'éteint toutefois seule au bout de 3 minutes.
- L'exercice alerte intrusion n'a pas eu lieu à la demande du ministère de l'Education nationale en raison du contexte et la mise en place du plan Vigipirate. Il s'agissait de ne pas inquiéter outre mesure les enfants.
- Il a été constaté l'absence de 2 valisettes dont 1 en bas dans le bâtiment B pour le PPMS. Il est demandé aux enseignants de vérifier les talkies, de faire un point sur l'eau et le sucre et d'activer de temps en temps la dynamo des lampes.
- Une sirène a été ajoutée sur la façade nord et celle de la mairie.
- La porte de Mme Calvet doit rester toujours fermée. Peut-être serait-il nécessaire de la changer.

## **12 – Questions des parents d'élèves. Questions présentées par la FCPE**

1 – Les parents FCPE souhaitent remercier Mme Francheschi et ses équipes des affaires scolaires pour leur réactivité lors des problèmes d'impression le jour de la mise sous pli pour les élections.

2 – A la question sur le rehaussement du plan Vigipirate et les mesures prises par l'école, il a été répondu que systématiquement deux enseignants surveillaient les entrées et filtraient les parents. Pour le soir, il n'y a pas de changements. Concernant le portail A, Mme Martin a une vision pour filtrer les entrées si quelqu'un sonne et Mme Gérard peut échanger verbalement. Par contre, la vision est floue. Au portail B, ce sont les affaires scolaires qui ont une vision sur les personnes qui sonnent dans un premier temps. Il y a ensuite un visiophone pour l'entrée cour B. Il est relié à la classe de Mme Tritar et un deuxième relai (dans l'ancien bureau) doit être déplacé au mieux techniquement (dans une autre classe du bâtiment B ou dans le bureau de M. Santelli).

3 – A la question sur la surveillance de la cour suite à la fusion de l'école, il a été répondu que les méthodes de surveillance n'avaient pas changé : 4 enseignants sont présents dans la cour et ils tournent. Sur la pause méridienne, pas de changement non plus. Un secteur est toujours coupé le midi.

4 – A la question sur l'absence de remise de dictionnaire cette année aux élèves de CM2, il a été répondu que cette mesure avait pris fin. Les familles ne venaient pas assez nombreuses à la cérémonie et ne se déplaçaient pas non plus pour les retirer au service scolaire en cas d'empêchement.

5 – Concernant la demande d'envoyer les compte-rendu des conseils d'écoles aux familles et à la FCPE, il a été répondu que cela se faisait déjà.

6 – Les parents d'élèves ont émis le souhait de venir visiter l'école pour une meilleure vision de l'ensemble des bâtiments. La visite est possible. Il faut proposer une date à M. Santelli.

**Directeur**

**M Santelli**



**Secrétaire de séance**

**Mme Boisson**

